



Les Rendez-vous de Francheville



Volants d'Avant, Cheveux au Vent... en Avant!

Un Dimanche, une Rencontre, une Balade !
Ouvert à tous... au volant d'un cabriolet «Classic», d'un coupé ou d'une voiture d'exception d'avant 1980 »

Sorties les 1^{er} dimanches du mois en matinée,
d'Avril à Octobre

Inscription, Café d'accueil à 9h00- Départ 9h30
Balade (100 kms environ) au départ de Francheville, pause «Casse-Croûte» et retour Francheville
(Nombre de véhicules limité à 40)
Des parcours différents à chaque sortie

Adhésion annuelle 10€ par équipage- Plaque 4€

Participation à la sortie :

Adhérent RdV : 5€/pers, Non- Adhérent: 7€/pers
(Inscription, café d'accueil, roadbook, balade, casse-croûte)

A L'arrivée, possibilité de restauration à « La Clairière »
Prix par pers : 19 € hors boisson



Uniquement sur réservation et règlement 8 jours avant au plus tard, auprès de VACV

Contact mail : contact@vacv.fr
Tel : 06 82 50 37 74
VACV - 4 chemin de la montagne
21450 Billy lès Chanceaux
Inscription en ligne: www.vacv.fr/rdvdefrancheville



VACV

Bulletin d'inscription

Nom/Prénom
Voiture Année
Immatriculation
Tel.....
Mail.....

Adhérent RdV Francheville Oui Non

Dates des RDV :
3 Avril; 1^{er} Mai; 5 Juin; 3 Juillet; 7 Aout; 4 Septembre ; 2 Octobre

Dates des sorties	Participation Balade		Réservation Repas		Prix total
	Nb Pers	Prix	Nb de repas	Prix	

A L'arrivée, possibilité de restauration à « La Clairière » (35 pers max)
Prix par pers : 17 € hors boisson

Clause de responsabilité

Je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la sortie et j'autorise l'organisateur à publier toute interview ou reportage photographique. Je participe à mes propres risques et périls et je décharge de toutes responsabilités l'association « Volants d'Avant Cheveux au Vent » (VACV) et toutes personnes mandatées par elle, pour l'organisation et la promotion de la sortie, ainsi que les autres participants à cette dernière, en cas de décès, blessure ou autre dommage qui me serait causé ainsi qu'à mon équipage du fait de ma participation à la sortie. Je m'engage à respecter les règles du code de la route. Le conducteur s'engage à respecter la législation sur l'alcool, les stupéfiants, les médicaments. Je reconnais avoir été dument informé que l'annulation de la sortie par l'organisateur pour cas de force majeure ainsi que l'annulation de mon inscription à la sortie, à mon initiative, ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou indemnisation. L'organisateur ne pourra en aucun cas être recherché en responsabilité si une infraction était commise par le conducteur ou un membre de l'équipage.
Sortie en accord avec les dispositions du Décret no 2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives

Rappel des règles de conduite courtoise :

Chaque conducteur s'assure de garder le contact visuel avec la voiture suivante.
En cas d'arrêt d'un véhicule, le(s) conducteur(s) suivant doivent lui porter assistance et en informer le conducteur de tête
Une fois le convoi formé, il est interdit de dépasser le ou les véhicules précédents

Date Signature (précédé de lu et approuvé)

Réservation et règlement 8 jours avant au plus tard, auprès de VACV

A retourner avec votre règlement, à VACV - 4 chemin de la montagne -21450 Billy les Chanceaux - Chèque à l'ordre de VACV